



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation
12/03/2025

Date d'affichage
12/03/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

20/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LECLERCQ Karine, Mme RAGUET Sandrine

Procurator(s) :

M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme LARCHER Mireille, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2025-021 : CRÉATION DE POSTES POUR LA SAISON TOURISTIQUE DE LA GROTTÉ DE NICHET

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de prévoir la saison 2025 à la Grotte de Nichet.

Suite à la commission du personnel, il propose de créer 4 emplois saisonniers d'adjoint technique pour la période d'avril à octobre ; 3 postes à 23h 30/semaine et un poste à 25 h/semaine.

Après délibération, le Conseil Municipal,

Considérant le bien-fondé de la proposition de Monsieur le Maire,

– Accepte la proposition de ce dernier et décide la création de quatre emplois d'adjoint technique pour besoin saisonnier à temps non complet (3 postes à 23h 30/semaine et un poste à 25 h/semaine), ils seront rémunérés sur l'échelon du grade d'adjoint technique pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 octobre 2025.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

